M. de Versepuy raconte alors que se trouvant en face de l'ennemi et n'ayant d'autre mission que de vérifier l'exactitude du désastre, il songeait à se retirer lorsque un de ses compagnons M. Dick, désirant de capturer un troupeau de vaches amena une lutte assez vive avec les Massaï. Ces derniers cherchent à armer l'explorateur et ses compagnons.

» Nous nous massons tous ensemble, dit M. de Versepuy, avec les quinze Ascaris qui nous restent, le reste a pris de l'avance et a disparu avec le bétail: j'aperçois sur une petite colline à notre gauche trois Mustaï, j'en abats un d'un coup de lew-medford. G. de Romans, de son côté en abat un autre avec un colonchester. Les effets des balles explosibles et l'exactitude du tir semblent surprendre les Massaï, mais ils ne tardent pas à se concentrer et à reprendre leur marche.

» Ils accourent sur nous en plusieurs lignes formant un demi-cercle, avec leurs coiffures de plumes, leurs faces hideusement peintes, poussant des cris terribles. Ils sont vraiment superbes, affrontant les balles, rampant en se couvrant de leurs grands boucliers.

Dans cette première attaque l'audacieux M. Dick est tué M. de Versepuy et ses compagnons, vengent chèrement à mort et songent à se retirer pour échapper à un massacre général: il fait bientôt nuit très noire du reste, et caravane opère silencieusement sa retraite et rentre après des fatigues inouies à Kikoutyou.

LETTRE DE BELGIQUE

La bonne galette et les députés socialistes
Le cas de M. Defnet à Saint-Gilles

(*D'un correspondant particulier*)

Bruxelles, 17 janvier. — A la veille de l'application du suffrage universel aux élections législatives, un congrès socialiste a imposé à ceux d'entre les membres du parti qui décrocheraient un mandat de député et les 4,000 francs y attachés l'obligation d'abandonner le quart de ces appointements à la caisse du parti. Or, dans une réunion que le Conseil général du parti a tenue ces jours-ci avec les députés et sénateurs, il a été question de modifier cette règle.

Le désintéressement des députés est-il déjà à bout, ou les non députés trouvent-ils que leurs mandataires ont encore une trop belle part de la bonne galette parlementaire et veulent-ils leur imposer un sacrifice plus grand? Les journaux socialistes ne précisent rien à propos de cet intéressant sujet. Ils nous apprennent seulement que la question sera soumise au prochain congrès socialiste.

***

Un député socialiste qui a toujours eu quelque peine à faire croire à son désintéressement, c'est M. Defnet, rédacteur au *Peuple*, ci-devant conseiller communal et échevin à Saint-Gilles.

Les électeurs de cette commune l'ont, le 17 novembre dernier, privé du mandat municipal et par conséquent aussi du mandat échevinal, auquel est attaché un assez joli traitement.

M. Defnet ne pouvait s'en consoler, et il a fini par trouver moyen de retrouver cet agréable mandat. La combinaison est assez jolie.

Elle fait voir aussi d'une façon piquante et frappante, la maladresse et la bêtise que M. Hellepute a commise en proposant et que la majorité a commise après lui, en adoptant la fameux amendement auquel nous devons l'institution des conseillers supplémentaires.

M. Defnet est parvenu à décider l'un des conseillers supplémentaires, le citoyen Hugghe, à donner sa démission. M. Defnet se présentera à sa place devant le corps restreint des électeurs ouvriers ayant droit de prendre part à l'élection des conseillers supplémentaires. Les socialistes jouissent d'une incontestable majorité parmi ce corps électoral: et Defnet passera « comme une lettre à la poste, » ainsi qu'on dit vulgairement.

Et voyez comme cela se rencontre: justement M. Hugghe détenait un mandat d'échevin. Tout naturellement M. Defnet le remplacera dans les fonctions d'échevin comme dans les fonctions de conseiller communal.

Pour que cette petite combinaison pût se faire, il fallait que M. Defnet fût inscrit parmi les citoyens éligibles comme conseiller supplémentaire ouvrier, c'est-à-dire comme ouvrier lui-même. Or, il paraît que les listes électorales de St-Gilles lui donnent cette qualité: il est ouvrier typographe!

Elles n'ajoutent pas « honoraire », en quoi elles ne sont pas conformes à la réalité. Ce M. Defnet, qui, jusque dans son extérieur, est horriplant de pédantisme et de fatuité, ne vit que de ses appointements de rédacteur au *Peuple*, de député, etc., et a des mains trop blanches pour vouloir encore les tacher au contact des caractères d'imprimerie.

L'ACCIDENT DU LAC DE GRANDLIEU

Deux victimes

Paris, 17 janvier. — Un terrible accident, dont les détails sont encore ignorés et dont la nouvelle est parvenue à Paris seulement hier, a coûté la vie, il y a dix jours, à deux Parisiens bien connus: MM. Auguste Gaudry et Charles Legroux.

M. Gaudry, âgé de cinquante-huit ans, est un ingénieur qui fonda récemment avec son ami, le comte Dion, l'Automobile-Club; célibataire, il habitait depuis fort longtemps, quai de Billy, 6. M. Legroux est un jeune homme de vingt-sept ans; c'est le fils aîné du docteur Legroux, professeur agrégé à la Faculté de médecine, mort l'an dernier.

Voici, sur cet accident, les détails que nous tenons des membres de la famille de M. Gaudry:

MM. Gaudry et Legroux partirent de Paris, le 6 janvier, pour aller chasser sur le lac de Grandlieu, à une quinzaine de kilomètres au sud de Nantes. Ils étaient munis d'une lettre du comte de Dion, qui les recommandait au propriétaire du lac, le comte de Juigné. Le mardi 7, ils se concertèrent avec le fermier du lac, M. Guillon, et partirent, sur une sorte de bateau plat, que l'on pomme dans le pays une *toue*, pour leur chasse; ils étaient accompagnés d'un garde du lac M. Auguste Richard.

Les chasseurs avaient invité pour le mercredi, à déjeuner, à Saint-Philbert-de-Grandlieu, chef lieu du canton situé sur la Boulogne, près de la rive méridionale du lac, M. Guillon. Celui-ci se rendit à l'invitation, mais il ne trouva personne. Il pensa que ses hôtes étaient retenus par leur chasse. La femme du garde, la première, s'inquiéta, au bout de trois jours, du manque de nouvelles; et, comme l'on avait trouvé, sur les rives de lac, le cadavre d'un chien — les chasseurs en avaient emmené deux — des recherches furent organisées.

Jusqu'à ce jour, le bateau, sans voiles, a été seul retrouvé. Le comte de Juigné, hier soir encore, informait la famille de M. Gaudry que l'on n'avait aucune nouvelle des corps des trois chasseurs. Ce fait est explicable en une certaine mesure. Le lac de Grandlieu, malgré son étendue de sept mille hectares, n'est en réalité qu'un vaste étang. Sa profondeur moyenne ne dépasse pas 90 centimètres; ses rives sont marécageuses et plates. Il est fort probable, et l'on présume, que les cadavres sont enfouis dans la vase. Les recherches continuent activement.

Le bruit a couru hier soir que la victime de cet accident était le comte Albert de Mun. Les causes de cette méprise seraient, paraît-il, celles-ci: M. Charles Legroux ressemble beaucoup, de visage, à M. de Dion, tout en étant bien plus jeune que ce dernier; les chasseurs étaient porteurs d'une lettre de M. de Dion, dont la famille, de plus, possède, à peu de distance de Grandlieu, le château de Carquefou.

Le garde Richard laisse quatre enfants, et sa femme, enceinte et sans ressources, serait, paraît-il, devenue subitement folle.

NOUVELLES DU JOUR

L'empereur et l'impératrice d'Allemagne en France

Berlin, 17 janvier. — On télégraphie de Pétersbourg à la *Gazette de Francfort* la nouvelle suivante, que nous publions sous toutes réserves:

« Le bruit court que l'Empereur allemand et l'impératrice auraient l'intention, au cours d'un voyage dans la Méditerranée, d'aller rendre visite, le mois prochain, au Grand-Duc héritier russe, sur le territoire français. »

Paris, 17 janvier. — L'information de la *Gazette de Francfort*, d'après laquelle l'empereur et l'impératrice d'Allemagne auraient l'intention de rendre visite au grand duc héritier russe, à la Turbie, est considérée comme un ballon d'essai au même titre que l'annonce, il y a quelques années, du voyage de l'impératrice Frédéric en France et celle toute récente d'une visite de l'empereur Guillaume à notre Exposition.

Paris, 17 janvier. — M. de Schoen, attaché à l'ambassade d'Allemagne, à Paris, a dit à un rédacteur du *Gaulois*, que l'empereur d'Allemagne avait l'intention de faire, au printemps prochain, un voyage sur les côtes de la Méditerranée, à bord du yacht non armé qu'il vient d'acquérir.

L'empereur se rendrait, par la voie de terre, d'abord à la Turbie, où il ferait au Tsarevitch, une visite.

A ce moment-là, la reine Victoria, l'empereur et l'impératrice d'Autriche, seront au cap Martin, et il est probable que le souverain allemand les visitera également.

Puis Guillaume II remontrait à bord de son yacht qui serait venu l'attendre à Villefranche-sur-Mer et, de là, ferait route pour l'Algérie et la Tunisie. L'impératrice d'Allemagne accompagnerait Guillaume II dans ce voyage.

Le Vatican et la France. — Le motif du remplacement de M. Lefebvre de Behaine, notre ambassadeur auprès du Saint-Siège.

Le *Monde* publie la nouvelle suivante:

« Des dépêches venues de Rome nous permettent d'affirmer que la nomination de M. Hanotaux au poste d'ambassadeur de France auprès du St-Siège, en remplacement de M. Lefebvre de Behaine, serait fort bien accueillie.»

« A propos de M. Hanotaux, on annonce que le sultan a conféré à l'ancien ministre des affaires étrangères, la double médaille d'or et d'argent de l'Imtiaz, l'une des plus hautes distinctions de l'empire ottoman. »

Paris, 17 janvier. — Le *Figaro* de demain publie ce qui suit:

« Le changement de l'ambassadeur auprès du St-Siège est un acte politique d'une signification précise.

» M. Lefebvre de Behaine ne se retire pas spontanément; il a été mandé à Paris. Le cabinet de M. Bourgeois, par le rappel de M. de Behaine, qu'on cherche, en France, à faire passer pour une retraite volontaire, a donc voulu donner, au St-Siège, une leçon.

» Pourquoi? L'attitude de Léon XIII ne s'est pas modifiée: la politique française est toujours reprochée par les partisans de la Triple-Alliance.

» Le gouvernement français ne peut trouver un motif officiel de mécontentement, mais, quand l'ambassadeur de la République, est venu lui offrir ses vœux de Noël, le pape lui a exprimé ses inquiétudes relativement au projet de loi sur les associations.

» Le gouvernement a été choqué de la communication que Léon XIII lui faisait faire et a jugé que son ambassadeur avait écouté le Souverain Pontife avec trop de déférence.

» Entre Léon XIII et les ministres, qu'excite le directeur des cultes, un diplomate comme M. de Behaine était un intermédiaire importun.

» C'est M. Dumay, dorénavant qui règlera, hélas! les dialogues avec le Pape; c'est lui aussi, peut-être, qui trouvera à brève échéance, la façon de les rompre. »

Le *Figaro* annonce que c'est M. Nisard qui remplacera M. Lefebvre de Behaine.

Le Roi des Belges chez lord Salisbury

Londres, 17 janvier. — Lord Salisbury est venu de Hatfield à Londres: il a reçu chez lui, la visite du roi des Belges, avec lequel il est resté longtemps en conférence. L'entretien a porté principalement sur le Congo.

Souvenir sympathique envoyé par le général Davoust à un centenaire

Auxerre, 17 janvier. — A l'occasion de sa nomination de Grand-Chancelier de la Légion d'honneur, le général Davoust a envoyé, à titre de sympathique souvenir, une somme de 100 francs, à M. Victor Baillot, de Carisey qui, sous les ordres de son grand-oncle, prit part au siège de Hambourg, et plus tard assista à la bataille de Waterloo. M. Victor Baillot a 103 ans, et se porte bien.

Réunion du comité de l' « Association nationale républicaine »

Paris, 17 janvier. — Le comité directeur de l'*Association nationale Républicaine*, qui est une sorte de succédane de l'*Union libérale*, après un échange de vues sur la situation du pays et sur la nécessité d'une propagande plus active à l'approche des élections, a décidé de provoquer une réunion des adhérents de l'Association, fin février ou au commencement de mars. La publication d'un manifeste sera mise à l'étude.

Arrestation de deux anarchistes

Toulon, 17 janvier. — Deux anarchistes viennent d'être arrêtés. L'un se nomme Buozyi, dit Joseph Torre; l'autre Antoni Parrini, dit Raffaoli Biagnotti.

L'affaire Arton

Londres, 17 janvier. — C'est demain que viendra devant la cour du Banc de la Reine l'affaire Arton. L'attorney général, le solliciteur général, l'avocat Lutton et M. Péac, solliciteur de la Trésorerie, représenteront le gouvernement. Mes Mathews et Newton, comparaîtront pour le prisonnier.

L'agonie de M. Floquet

Paris, 17 janvier, 1 heure du matin — A minuit un quart M. Floquet était au plus mal, et on prévoyait qu'il ne passerait pas la nuit.

L'influence de M. de Clvry

Paris, 17 janvier. — La *Petite République* de demain déclare, qu'en 1887, M. de Clvry obtint une ordonnance de non-lieu en faveur d'un conseiller municipal de Paris, intimement mêlé au cinquantenaire des Chemins de Fer français, et auquel on reprochait d'avoir touché un pot de vin de 10,000 francs.

Les fêtes du 25e anniversaire de la fondation de l'Empire d'Allemagne

Berlin, 17 janvier. — Demain, l'Allemagne officielle célébrera le 25e anniversaire de la proclamation de l'Empire, le 18 janvier 1871 à Versailles. L'Empereur lui-même a fixé le programme de la cérémonie qui doit avoir lieu demain à Berlin. Les souverains allemands n'assisteront qu'en petit nombre aux fêtes.

Le prince de Hohenlohe, statthalter d'Alsace-Lorraine, arrive dès aujourd'hui. L'Empereur Guillaume a invité par lettre autographe, le prince de Bismarck et le feld-maréchal de Blumenthal; mais, si l'un ni l'autre n'ont pu accepter l'invitation, l'état de leur santé s'y opposant.

La cérémonie officielle commencera par deux services religieux, dont l'un sera célébré à la chapelle du Château Royal, auquel l'empereur assistera avec sa famille. Le souverain se rendra alors processionnellement à la chapelle, dans la salle blanche du château, où il ira occuper le trône, tous les dignitaires lui faisant cortège en grands costumes d'apparat.

L'empereur prononcera un discours, où il rappellera les événements de 1871, puis Guillaume II quittera la Salle Blanche avec le même cérémonial.

Le soir, un dîner de gala sera donné par l'empereur; les invités recevront une médaille commémorative.

Une lettre autographe de la Reine d'Angleterre au Sultan

Paris, 17 janvier. — Il se confirme que, dans sa lettre autographe, remise hier au Sultan, la reine d'Angleterre a fait observer, en termes amicaux mais fermes que, si les désordres continuaient, et si les réformes ne sont pas exécutées, le trône du Sultan serait compromis.

Les rebelles au Tonkin

Paris, 17 janvier. — Nous indiquions il y a quelques jours, dit la *Politique coloniale*, que la situation au Tonkin était des plus précaires. Or, nous apprenons qu'une rencontre a eu lieu, il y a quelque temps, avec les rebelles. Nos troupes ont été éprouvées grandement dans ce combat.

Les événements du Transvaal

Johannesburg, 17 janvier. — Une petite troupe de Burgers en armes, a traversé les rues et s'est retirée avec calme. Le passage de cette troupe a causé quelque émotion.

Le docteur Jameson et les officiers de ces troupes, partent demain pour Natal. C'est la semaine prochaine que commencera le procès des membres du comité de réformes de Johannesburg.

La commission d'assurance et de prévoyance sociales

Paris, 17 janvier. — La commission d'assurance et de prévoyance sociales a décidé de demander à la Chambre la mise à l'ordre du jour, immédiatement après l'emprunt du Tonkin, du projet sur les sociétés de secours mutuels.

Pour faire disparaître la mendicité

Paris, 17 janvier. — On sait que M. Fleury-Ravarin, député du Rhône, a été chargé par la commission chargée de l'examen des propositions relatives à la mendicité de rédiger le rapport sur la proposition Berry. M. Fleury Ravarin conclut à l'allocation obligatoire de secours aux vieillards âgés de 70 ans. Cette conclusion a été adoptée.

La fausse liste des 104

Paris, 17 janvier. — M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, s'est rendu, ce matin, aux bureaux de la *France*, pour y demander communication de certains journaux.

Cette opération se rattache à la publication de la liste des 104.

Deux mineurs ensevelis sous un éboulement de charbons

Troppau, 17 janvier. — Au puits Michael, dans la mine du comte Wilozek, deux mineurs ont été ensevelis sous des masses de charbon qui se sont ébonlées. Les deux cadavres ont été remontés.

Le Pape et la loi sur les associations

Rome, 17 janvier. — Dans les hautes sphères ecclésiastiques, on dit savoir que le Pape est fermement décidé à protester contre les lois sur les associations préparée par le gouvernement français au cas ou certaines dispositions de cette loi seraient incompatibles avec la liberté catholique.

Au Reichstag. — La fondation de l'Empire. — Une séance agitée

Berlin, 17 janvier. — Au Reichstag, M. de Hohenlohe demande au président d'interrompre la discussion, et dépose solennellement, au nom de l'empereur, le projet nouveau du code civil; il lit une déclaration exprimant l'espoir, qu'au moment où l'Allemagne célèbre son 25e anniversaire glorieux, le Reichstag voudra couronner l'œuvre de l'unification, en adoptant un projet législatif élaboré consciencieusement pendant un quart de siècle.

De vifs applaudissements accueillent cette communication; le président Buol donne l'assurance que le Reichstag examinera, avec un patriotique empressement, l'important projet et gloriite la fondation de l'Empire.

Berlin, 17 janvier. — L'intervention du ministre de l'agriculture contre la proposition Kanitz a donné lieu, au Reichstag, à des incidents tumultueux, surtout lorsque le ministre a qualifié la proposition de dangereuse et a dit qu'elle a été déposée par de prétendus conservateurs.

Les bancs conservateurs ont interrompu le ministre par des huées, tandis que les autres partis applaudissaient vivement.

Dans les couloirs, le comte Mirbach s'écrie: « Voilà comment le gouvernement traite les conservateurs à la veille de la fondation de l'Empire! »

Berlin, 17 janvier. — Après le discours du ministre de l'agriculture, M. Libermann de Sonnemberg a prononcé un discours violent contre le baron de Marschall, secrétaire aux affaires étrangères. La droite a applaudi vigoureusement; la gauche a protesté; pendant quelques minutes, le vacarme a été épouvantable.

Enfin, après un échange de paroles aigres, entre M. Richter et le comte Herbert de Bismarck, la discussion a été close.

La proposition Kanitz a été repoussée par 219 voix contre 97.

La ligue nationale de décentralisation

Paris, 17 janvier. — M. de Marcère a présidé ce matin la réunion du Comité de la Ligue nationale de décentralisation.

MM. le comte de Lanjuinais, Ducos, Gabriel Dufaure, Beauquier, Jules Gaillard, baron André Reille, le comte Armand, le comte de Luçay, vice-président des Agriculteurs de France, etc., y assistaient.

La réunion a décidé que des conférences seraient faites à Lyon, Marseille, Bordeaux, Rennes, Caen, Lille, Besançon et successivement dans tous les centres importants.

Sur la demande de M. Beauquier, le comité a décidé qu'une démarche serait faite auprès du président du Conseil pour lui demander de faire reprendre les travaux de la commission extra-parlementaire de décentralisation.

Conseil supérieur de l'instruction publique

Paris, 17 janvier. — Le conseil supérieur de l'instruction publique s'est réuni ce matin, à neuf heures et demie, en séance plénière, sous la présidence de M. Combes.

Il a adopté tous les projets qui lui étaient soumis concernant l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire. La seule modification qu'il ait apportée porte sur le projet d'arrêté concernant le concours d'admission à l'École normale supérieure (section des sciences). Dans les épreuves du second degré, le conseil a remplacé l'épure par une épreuve pratique de mathématiques.

Le conseil supérieur a également adopté les projets de décret concernant l'application des règlements d'administration publique relatifs au collège Chaptal et aux écoles primaires supérieures de Paris, ainsi que de ceux sur les conditions d'organisation des écoles professionnelles de la ville de Paris.

Les invités de M. Ricard

Dimanche dernier, dit le *Figaro*, M. Ricard réunissait à sa table les conseillers municipaux de Rouen et mesdames leurs épouses.

» Toujours généreux, surtout lorsqu'il ne lui en coûte rien, cet homme austère avait fait offrir à ses invités par la compagnie de l'Ouest, des billets à prix réduit. Il n'en coûtait à ces messieurs et à ces dames que le prix d'une demi-place pour venir contempler la figure sourcilleuse du garde des sceaux.

» Nous n'avons pas besoin de rappeler que M. Ricard est l'adversaire résolu de tous les privilèges et de toutes les faveurs, lorsque les autres les dissimulent ou en profitent. »

Le mariage de Ferdinand se trouve à Paris

D'après une dépêche de Sofia au *Temps*, le voyage du prince Ferdinand à Paris serait motivé par la question du baptême orthodoxe du prince Boris et par le règlement de questions financières d'ordre privé.

On dit que le prince, à son passage à Belgrade, aurait reçu du Pape une dépêche au sujet de laquelle il aurait manifesté sa satisfaction. On dit, en effet, à Paris, que le prince Ferdinand doit avoir une entrevue avec Mgr Ferrata, nonce apostolique à Paris.

La visite à la frontière belge

M. Bazile se propose d'adresser au ministre des finances une question sur la visite des bagages à la frontière belge. Il exprimera le désir que pour la visite des petits bagages on ne fasse pas descendre de leurs wagons, les voyageurs.

La médaille de Madagascar

L'*Officiel* publie la loi instituant une médaille commémorative de l'expédition de Madagascar.

Le clergé se défend

A l'exemple de leurs confrères de Montceau-les-Mines, Tarbes, de ceux de Bretagne et du département du Nord les prêtres du canton de Thônes (Haute-Savoie), au nombre de 27, viennent d'envoyer l'huissier à M. Gallet, gérant des *Alpes*, et à M. Dépollier, directeur gérant du *Républicain savoyard*.

Dans un article infâme, diffamatoire et injurieux, ces deux journaux, organes de la Franc-Maçonnerie, avaient tenté de salir l'honorable clergé du canton. Leurs gérants sont invités à comparaître par devant le tribunal correctionnel d'Annecy, le 28 courant.

Les socialistes et le ministère

Le *Peuple*, de Lyon, publie une *déclaration du parti ouvrier* commençant par constater qu' « à l'invitation qui lui a été faite de participer au banquet bourgeois, le parti ouvrier a répondu par un refus formel.

Commerce extérieur de la France

En 1895, nos importations se sont élevés à 3.698.742.000 francs, soit une diminution de 454.703.000 francs sur le chiffre de 1894, de nos exportations à 3.387.851.000 fr., soit une augmentation de 309.706.000 sur le chiffre de 1894.

Aux importations, il y a eu diminution de 172.099.000 francs sur les objets d'alimentation, 9.400 000 francs sur les matières nécessaires à l'industrie, et augmentation de 29.496.000 francs sur les objets fabriqués. Aux exportations, diminution de 48.703 000 francs sur les objets d'alimentation; augmentation de 111.714.000 francs sur les matières nécessaires à l'industrie, 208.906.000 francs sur les objets fabriqués, 37.789.000 francs sur les colis postaux.

Les élections municipales et les convocations de réservistes

Les élections pour le renouvellement des conseils municipaux en 1896 étant fixées aux dimanches 3 et 10 mai prochains, la convocation des réservistes affectés au 5e régiment du génie, qui devait avoir lieu du 4 au 31 mai 1896, est reportée au mardi 12 du même mois.

De même l'appel des hommes appartenant aux bataillons d'infanterie légère d'Afrique, qui était fixé du 13 avril au 10 mai, sera reporté au 18 mai.

Enfin, les convocations par ordres individuels seront suspendues pendant la période des élections.

Secours aux marins français. — Don du Czar

Paris, 17 janvier. — L'ambassadeur de Russie vient de faire parvenir aux affaires étrangères, de la part du Czar, une somme de 1,000 francs à titre de secours, pour les marins français. Le Czar a voulu venir en aide aux veuves et aux orphelins des marins du bateau *La Foi*, sombré dans la nuit du 4 au 5 décembre dernier dans les eaux de Boulogne-sur-Mer.

Un juge de paix en cour d'assises

Paris, 17 janvier. — On mande de Caen, que le sieur Eudes, juge de paix du canton de Troarn (Calvados), renvoyé devant les assises sous l'inculpation de dénonciation calomnieuse, de faux et usage de faux, avait, dans une lettre revêtue d'une signature apocryphe, signalé au ministre de l'intérieur, un commissaire spécial de police et un chef de bureau au cabinet du préfet, comme se faisant héberger pendant la saison des bains par les directeurs de casinos du littoral.

Ce juge de paix serait également, assure-t-on, sous le coup de poursuites pour faits de concussion.

Expérience de mélinite

Ne sait-on pas encore fixé sur la force explosive réelle de la mélinite? On donne comme inédits et nouveaux les résultats d'une expérience faite ces jours-ci au camp de Châlons, en présence du général Hervé, commandant le 6e corps.

Ces expériences auraient porté sur cinq blocs de pierres maçonnées au ciment du volume de 140 mètres; la construction n'en avait pas coûté moins de vingt mille francs.

Dès la première explosion, les pierrres, complètement descellées les unes des autres, étaient projetées à plus de cent mètres de distance.

Il semble qu'on ait procédé, dans cette circonstance, à une comparaison avec les effets de la poudre appliqués à partie de ces blocs. C'était peut-être l'intérêt technique de l'opération.

L'affaire des phosphates

Constantine, 17 janvier. — M. Jérome Bertagna, maire de Constantine, président du Conseil général, a été appelé hier par le juge chargé de l'instruction de l'affaire des concessions de phosphate et a été longuement interrogé.

La convention franco-anglaise

Londres, 17 janvier. — Dans une dépêche de Paris, le *Daily Chronicle* dit, à propos de la convention franco-anglaise, relativement au Siam, que le point le plus important de cette convention est l'acquiescement amical de la Russie.

Les Italiens en Abyssinie

Rome, 17 janvier. — Le *Secolo* de Milan publie une correspondance de Mossaouah signalant la mauvaise organisation du corps expéditionnaire. La marche des renforts a été désastreuse. Les bœufs et les mulets sont morts.

D'après les renseignements fournis par le ministère de la guerre, les dires du correspondant du *Secolo* sont exagérés. Les nouvelles qu'il signale sont attribuables au climat et inévitables dans les marches rapides.

Malgré ces explications officieuses, la correspondance du *Secolo* produit une grosse impression et suscite de vives polémiques dans la presse.

Mercredi, Makonnen, au nom de la religion a demandé au lieutenant colonel Galliano un armistice d'un jour pour ensevelir les morts. Le colonel a consenti à conditions de pouvoir se réapprovisionner d'eau. Makonnen a accepté cette condition. Les Italiens ont réoccupé Adoua.

Les trois colonnes des généraux Baratieri, Arimondi et du colonel Albertone, avancent lentement sur Makallé.

Rome, 17 janvier. — On mande de Massaouah à la date d'aujourd'hui:

« Le général Baratieri télégraphie que le major Galliano écrit le 16 janvier, à 10 heures du matin:

» La fusillade a encore diminuée ce matin et je me borne à y répondre par quelques coups de feu. Nos pertes, le 13, sont seulement de 2 ascaris qui ont été blessés. »

Les massacres de Zeitoun

Constantinople, 17 janvier. — D'après une communication officielle, le général de division à Zeitoun, Edhem pacha, télégraphie que sur 562 soldats qui se trouvaient dans la caserne prise par les insurgés, non compris ceux des postes d'Eridjik et de Genksoun, 97 seulement ont pu se sauver par petites fractions.

On a découvert, dans le cours d'eau qui passe à Zeitoun, 60 corps de musulmans atrocement mutilés. L'ordre est complet dans tout le reste de l'empire.

La lettre autographe de la reine Victoria au sultan, présentée aujourd'hui par sir Philipp Currie, exprime l'espoir que la paix sera promptement rétablie en Anatolie.

Les Anglais au pays des Achantis

Londres, 17 janvier. — Le *Daily Chronicle* reçoit de son correspondant à Edunku (pays des Achantis), la dépêche suivante, datée du 15 janvier.

De nouveaux messagers de Prempeh sont arrivés au camp anglais, et une entrevue définitive a eu lieu aujourd'hui même à Ordasu entre les envoyés de Prempeh et le capitaine Donald Stewart.

Les plénipotentiaires achantis ont fait pleine et entière soumission, acceptant toutes les conditions imposées par sir Francis Scott.

Les anglais entreront à Coumassie le 17 janvier au matin, c'est-à-dire deux jours avant la date fixée au début de l'expédition, les troupes britanniques ont déjà passé Ladre.

La campagne s'est ainsi terminée sans un coup de fusil.

L'insurrection cubaine

Madrid, 17 janvier. — Le conseil des ministres se réunira ce soir pour traiter la question du remplacement du général Martinez Campos. Le gouvernement, avant de prendre une décision, attend une dépêche du maréchal Campos, auquel il a demandé télégraphiquement s'il était disposé à changer de politique militaire.

Le général Polavija, dont on parle comme successeur du maréchal, a quitté hier subitement Séville pour Madrid.

Une dépêche officielle de la Havane annonce que le général Luque a battu à Agostinas les bandes insurgées commandées par les chefs Lunez, Bermudez et Alvarès. La bataille a duré deux heures. Les insurgés ont été mis en déroute. Les Espagnols se sont emparés de leur camp et leur ont pris, en outre, cent chevaux, quelques drapeaux, des munitions et des armes.

Les insurgés ont pris la fuite, laissant sept morts et sept prisonniers entre les mains des Espagnols. Ceux-ci ont eu deux morts et dix blessés.

Madrid, 17 janvier. — Le général Marin est nommé commandant en chef, par intérim, de l'armée d'occupation de Cuba. Le général Pando est nommé gouverneur général de l'île.

Ecole des Sciences Sociales et Politiques
DE LILLE

COURS DE SOCIOLOGIE. PROFESSÉ PAR LE CHANOINE JULES DIDIOT.

5e LEÇON

M. Didiot a défini d'autre part le travail humain: aujourd'hui, il en recherche le moteur et en donne la division.

1° *Moteur du travail humain.* — Les économistes ont prétendu que le travail était le résultat d'une gêne et que l'homme ne travaillait que lorsqu'il se sentait poussé par le besoin. Il y a une part de vérité dans cette doctrine: la gêne peut, dans certains cas, être la cause du travail de tel ou tel individu. Mais il est impossible de la considérer comme le moteur universel et exclusif du travail humain; ce serait supprimer toute morale désintéressée; ce serait favoriser la paresse avec toutes ses conséquences funestes: paupérisme, socialisme, nihilisme. Si, en en effet, la gêne est le seul motif qui me pousse à travailler, à quoi bon me donnner de la peine si je puis me débarrasser de cette gêne par un autre moyen plus commode, en dérobant le bien de mon voisin par exemple? C'est le vol organisé, la propriété violée, l'ordre social profondément troublé.

Il est également inexact de donner pour moteur au travail humain le désir d'aboutir à une satisfaction. — Beaucoup de travaux n'engendrent aucun plaisir, ni aucune satisfaction pour celui qui en est l'auteur. De plus, si cette doctrine était vraie, une multitude de gens cesseraît aussitôt de travailler, sous prétexte qu'ils ne retirent de leur travail que fatigue et peine, alors qu'il devrait en résulter pour eux une satisfaction qu'il leur est impossible de trouver.

Le moteur du travail n'est donc pas la gêne; ce n'est pas davantage le désir de satisfaction. Le moteur universel du travail humain, c'est le bien sous l'une de ses trois grandes formes: honnête, utile, agréable.

2° Division du travail humain. — L'homme est un composé de trois éléments: force physique, intelligence, volonté. Des lors, suivant que l'un ou l'autre de ces éléments prédominera dans un travail humain quelconque, on se trouvera en présence d'un travail soit physique, soit intellectuel, soit moral.

Parmi ces différentes sortes de travail, le travail individuel est à la fois le plus sublime et le plus nécessaire. — On démontre par des métaphysiques que le bonheur consiste dans la contemplation du vrai infini. Or les actes contemplatifs étant des actes d'intelligence, celle-ci fournit par là même le travail le plus sublime. — Elle fournit aussi le travail le plus nécessaire: sans intelligence, sans raison, le travail physique et le travail moral seraient pour ainsi dire réduits à néant. Le travail intellectuel donne au premier ses instruments, au second sa méthode. Or ce sont là des objets qui procurent à ces travaux les seules conditions possibles de développement et de progrès.

Bulletin Météorologique

Roubaix, **Vendredi** 17 janvier 1896.

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
2 heures soir	10° au-dessus	775 m/m	Beau temps
5 heures soir	10° »	773 m/m	»
9 heures soir	10° »	776 m/m	»
		Samedi 18 janvier 1896.	
Minuit	10° au-dessus	777 m/m	Beau temps
1 heure matin	10° »	778 m/m	»
2 h. »	10° »	778 m/m	»

Paris. — vendredi 17 janvier 1896. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — Le régime d'Ouest continue à dominer sur l'Europe occidentale et une aire supérieure à 770 mm. s'étend du sud-ouest de l'Espagne à la Suisse. Les faibles pressions de la Norvège se propagent vers la Livonie et la mer Noire; une violente tempête du Nord sévit sur la Baltique, et les mauvais temps se dirigent vers l'Archipel. Le vent est assez fort de l'ouest avec mer houleuse sur la Manche. Des neiges et des pluies sont tombées dans le nord, le centre et l'ouest de l'Europe; en France, on en signale dans quelques stations et on a recueilli 5 mm. d'eau au puy de Dôme et à Ouessant, 3 à Belfort, 2 à Paris et Brest.

La température monte sur nos régions, excepté dans le Sud et le Sud-Est; elle était ce matin de: 16° à Haparanda, +1° à Valentia, 12° à Alger et 13° à Malte. On notait — 1° au puy de Dôme, — 7° au pic du Midi, — 13° au mont Ventoux. En France le temps est couvert; il devient pluvieux et doux. — A Paris, ce matin, depuis 6 h. 30, pluie fine. — Moyenne d'hier, 46 janvier: 6°4, supérieure de 4°4 à la normale. — Depuis hier, midi, température maxim.: 9°6; minimum de ce matin: +1°6°7. Baromètre, à sept heures du matin: 769 mm. 4. — A la tour Eiffel, max., 7°. Le Caire, (Ghesireh palace) hier, 19°3. — Temps pluvieux.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Union catholique de Roubaix. — Nous rappelons que l'Union catholique de Roubaix donnera demain dimanche 19 janvier, à 4 heures, sa dix-neuvième conférence, au local habituel de ses séances, 84, Grande-Rue (Maison des Œuvres).

M. Eug. Duthoit, professeur à la Faculté catholique de Lille, ancien élève du Collège de Roubaix, parlera de *La tâche de la Jeunesse française aujourd'hui et demain.*

Tous les adherents indistinctement sont invités à assister à cette conférence à laquelle les dames seront admises.

La « Bouchée de Pain » et le « Refuge de Nuit ». — Dans la journée de vendredi, l'œuvre de la *Bouchée de Pain* a distribué 612 soupes et portions de pain aux grandes personnes et 1330 soupes aux enfants. Au *Refuge de Nuit*, 29 lits ont été occupés.

Les gratifications aux anciens militaires. — Les anciens militaires, bénéficiaires d'une gratification de réforme permanente, peuvent, dès maintenant, retirer, à la gendarmerie de Roubaix, leur mandat trimestriel.

Découverte de deux noyés au pont du Beau-Chêne. — Dans les premiers jours du mois de décembre l'an dernier, nous avons relaté la disparition du convoyeur du cercle colombophile l'*Union*, Aubin Veevaert, âgé de 38 ans, demeurant rue des Ogiers, dans le quartier de l'Epeule et d'un charpentier, Léonard Vandendorpe, âgé de 67 ans, de la cour Delattre, rue de la Vigne.

Ce dernier était disparu depuis le neuf décembre 1895. Vendredi matin, à sept heures et demie, un éclusier, Charles Vandermeivrsch, aperçevait un cadavre flottant à la surface de l'eau, près du pont du Beau-Chêne. A l'aide d'une perche il l'attira sur la berge; quelques instants plus tard, la nouvelle de cette découverte s'étant répandue dans le quartier de la Vigne, le noyé repêché a été reconnu par sa famille pour être Léonard Vandendorpe.

M. Chapé, commissaire de police, a fait transporter le corps à l'Hôtel-Dieu, après les constatations d'usage. M. le docteur Largillière, médecin-légiste, requis pour l'examen, n'a constaté aucune trace de violence, ni de blessures, il conclut à un accident ou à un suicide.

Vendredi, à une heure, le bruit se répandait dans le quartier du Cul de-Four, de la découverte d'un autre noyé, au quai de Gand, près du pont du Beau-Chêne. Des ouvriers se rendant à leur travail, l'avaient attiré sur la berge et on reconnut aussitôt que c'était le corps du convoyeur Aubin Veevaert.

M. Chapé, informé, se rendit sur les lieux et fit transporter le corps à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

On a retrouvé dans les poches de ses vêtements, sa montre, une somme de 34 fr. 80, son carnet et des reçus au nom des sociétaires du Cercle.

On suppose que la mort du convoyeur, qui était très estimé dans le monde colombophile, est due à une cause accidentelle; le jour de sa disparition, le 5 décembre, une forte tempête a sévi dans la région.

Peut-être a-t-il été pris dans un tourbillon en longeant le canal